

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance SPÉCIALE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *MARDI le 20 décembre 2011 à 18 h 30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux, Mélanie Fontaine, messieurs les conseillers Marcel Lavoie, Sylvain Traversy et Jean-Luc Vallières sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Micheline C. Laforce, directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

SONT ABSENTS

Les conseillères Jeannine Descôteaux et Mélanie Fontaine ainsi que le conseiller Jean-Luc Vallières sont absents de cette séance.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-12-347

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Travaux chenal-Tardif – Attribution de contrat ;
04. Vidange et disposition des boues – Attribution de contrat ;
05. Signalisation 2020 – Autorisation de paiement ;
06. Période de questions ;
07. Clôture de la séance.

03. CREUSAGE CHENAL TARDIF – Attribution de contrat

CONSIDÉRANT que l'entreprise DESSAU Inc., a lancé un appel d'offres pour des travaux de reprofilage du chenal Tardif pour le site no. 2 ;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions déposées au bureau municipal, situé au 26, rue Ally, le 6 décembre dernier à 11h00, sous la supervision de monsieur René Gervais de l'entreprise DESSAU Inc., à savoir :

<i>Excavation Guévin et Lemire Inc :</i>	<i>197 474.74\$ (taxes incluses)</i>
<i>Excavation Lemire et Poirier Inc. :</i>	<i>198 727.35\$(taxes incluses)</i>
<i>MVC Océan Inc. :</i>	<i>210 770.29\$ (taxes incluses)</i>

EN CONSÉQUENCE,

2011-12-348

Il est proposé par le conseiller *Marcel Lavoie*
Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour les travaux de reprofilage du chenal Tardif au plus bas soumissionnaire conforme, soit *EXCAVATION GUÉVIN ET LEMIRE Inc.*, au montant de 197 474.74\$ (taxes incluses) ;

CONDITIONNELLEMENT,

- Au résultat du registre tenu le 10 janvier 2012 ;
- À l'acceptation de notre règlement d'emprunt #111-2011 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) ;
- À la délivrance du certificat de conformité du ministère du Développement durable, Environnement et Parcs (MDDEP) ;

FINALEMENT, conditionnellement à l'autorisation, par résolution, du conseil municipal ;

DE mandater le maire, monsieur André Descôteaux, la directrice générale ou en son absence, l'adjointe administrative à signer le contrat pour et au nom de la municipalité de Pierreville.

04. VIDANGE ET DISPOSITION DES BOUES – Attribution de contrat

CONSIDÉRANT que l'entreprise DESSAU Inc., a lancé un appel d'offres pour la vidange et la disposition des boues de l'étang no. 1 ;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions déposées au bureau municipal, situé au 26, rue Ally, le 14 décembre dernier à 11h00, sous la supervision de monsieur René Gervais de la firme DESSAU Inc., à savoir :

<i>NewAlta :</i>	97 924.23\$ (taxes incluses)
<i>PMVAC :</i>	99 850.00\$ (taxes incluses)
<i>Terratube :</i>	96 363.46\$ (taxes incluses)
<i>Veolia Es Canada :</i>	113 687.35\$ (taxes incluses)

2011-12-349

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par la conseillère *Micheline Descheneaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour la vidange et la disposition des boues de l'étang no.1, au plus bas soumissionnaire conforme, soit *TERRATUBE*, au montant de 96 363.46\$ (taxes incluses) ;

DE mandater le maire, monsieur André Descôteaux ainsi que la directrice générale ou en son absence, l'adjointe administrative à signer le contrat pour et au nom de la municipalité de Pierreville.

05. SIGNALISATION 2020- Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT les travaux sur la rue Principale qui ont eu lieu en 2010 ;

CONSIDÉRANT les problèmes encourus avec l'entrepreneur des travaux pour la signalisation ;

2011-12-350

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 6 401.25\$ (taxes en sus) à l'entreprise *SIGNALISATION 2020* pour la signalisation lors des travaux effectués sur la rue Principale en 2010.

05. PÉRIODE DE QUESTION

Aucune n'étant posée, nous poursuivons la séance.

06. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-12-351

Il est proposé par le conseiller *Sylvain Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 18h45.

André Descôteaux, maire

*Micheline C. Laforce, directrice générale
secrétaire-trésorière*